

PROCÈS-VERBAL

VENDREDI 13 MAI 2016

Lieu : 1297, 10^e Rang, Wickham



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSENTS : Daniel Turcot Pierre Dupuis Jany Proulx
 Daniel Marois Sylvie Shaw Dominique Messier
 Lucie St-Pierre Sonia Gagnon Aline St-Pierre

ABSENTES : Mélanie Bérubé Jasmine Courchesne

INVITÉS : Yvon Dalpé André Martin

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Daniel Turcot constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19h40.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture par Daniel Turcot.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

Le procès-verbal du 8 avril est lu par Daniel Turcot. Son adoption est proposée par Dominique Messier et secondée par Daniel Marois. Adopté à l'unanimité.

4. COURRIER

Caisse populaire	Relevé de compte
Cooptel	État de compte et convocation AGA
Ville d'Acton Vale	Confirmation que la Ville va installer une pancarte près des sentiers rue Bernier pour rappeler de ramasser les crottins sur la voie publique
Cheval Québec	Formulaire d'adhésion du club équestre
L'Avenir	Invitation à la parade de la St-Jean

5. RAPPORT FINANCIER ET COMPTE DE BANQUE

État de compte en date du 29 avril 2016 : 4992,62\$

6. COMPTES À PAYER

45,33\$	Dominique Messier : Breuvages et aliments pour AGA
49,77\$	Jany Proulx : Timbres et papeterie
150\$	Cheval Québec : Frais juge en chef pour TREC (payés par concurrents lors de l'inscription)

7. COMITÉ DE LOISIRS

Preuve d'assurance responsabilité civile : Certains membres qui vont à l'extérieur ont besoin d'une attestation qu'ils ont bien pris l'assurance responsabilité civile avec leur carte de membre du club. Jany leur a remis une attestation (format carte d'affaires) pour les dépanner. Cheval Québec a aussi fait circuler par la suite une feuille que les clubs équestres peuvent utiliser. La décision de Cheval Québec de ne plus envoyer de cartes clubs à partir de cette année entraîne de la confusion et des problèmes pour les clubs équestres et leurs membres.

8. DROIT DE PASSAGE ET SIGNALISATION

Lucie St-Pierre a rencontré Denis Brisebois, propriétaire d'une terre entre le 1^{er} Rang Ouest de Ste-Christine et la route 116, près de la route Danby. M. Brisebois autorise que des chevaux circulent sur sa propriété et va accorder un droit de passage au Club équestre.

Un groupe de cavaliers de St-Simon se rendent à cheval jusqu'à Ste-Hélène et souhaitent que des sentiers débouchent jusqu'à ceux du Club équestre. Yvon Dalpé et André Martin assistent à la réunion et ont emmené des cartes de la région pour en discuter et évaluer les possibilités.

9. VARIA

Assurances du relais de St-Théodore : Communications difficiles et longs délais du côté de Cheval Québec pour avoir une preuve d'assurance du relais de St-Théodore, à la demande du propriétaire. Sylvie Shaw y travaille.

Show de la Rentrée : On a soumis le nom du Club équestre pour la tenue d'un bar. Le tirage au sort aura lieu fin mai.

10. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 17 juin 2016 à 19h30, au 523 route Tétreault, à l'écurie de Maurice Dalpé. Levée de l'assemblée à 21h30 proposée par Sonia Gagnon et secondée par Sylvie Shaw. Adoptée à l'unanimité.

Président

Secrétaire